

**LICENCE
PRO**

Faculté
**Droit et science
politique**

université
de **BORDEAUX**



Métiers du droit

Contentieux - recouvrement



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Licence professionnelle

Mention

- › Activités juridiques : métiers du droit privé

Parcours

- › Droit, procédures et métiers du contentieux

Niveau de sortie - diplôme validé

- › Bac + 3

Modalités particulières

- › Etudiants titulaires d'un bac+2 en droit avec contrat en alternance,
- › Salariés, demandeurs d'emploi via un projet de transition professionnelle (CPF de transition) ou la VAE.

Durée et rythme de la formation

- › Une année répartie sur 2 semestres

Volume horaire

- 400 heures
- › 200 heures de cours au 1^{er} semestre
- › 100 heures de cours et 100 heures de projet tuteuré au 2nd semestre.

Lieux de la formation

Faculté de droit et science politique
Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey Berland
33000 Bordeaux

Faculté de droit et science politique
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac

Organisation de la formation

- › 6 unités d'enseignements avec des intervenants universitaires et professionnels ; 2 unités d'enseignements consacrées aux projet tuteuré et rapport professionnel
- › Cours de mi-septembre à avril ; examens en janvier et juin.

Organisation des enseignements

- › Cours magistraux, TD, TP. En présentiel.

Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu et/ou examen terminal.
- Une UE est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne de 10/20.
- Chaque UE fait l'objet d'une note obtenue dans le cadre, soit d'un contrôle continu, soit d'un examen terminal écrit et/ou oral.

Nombre de places

- › 20

Objectifs de la formation

Cette licence professionnelle a pour objectif de répondre aux exigences des personnes participant au recouvrement amiable ou judiciaire des créances civiles ou commerciales.

La licence professionnelle présente une dimension d'insertion professionnelle forte grâce à des enseignements orientés vers la pratique professionnelle.

Elle répond à l'exigence de modernisation des professions juridiques et judiciaires et de l'entreprise, qui requiert des

collaborateurs efficaces et capables, dans de nombreux secteurs, de maîtriser à la fois les fondamentaux des droit civil, droit des affaires, droit des sûretés, droit des baux, procédure civile et procédures civiles d'exécution.

Il s'agit d'une formation à dominance juridique approfondie, qui permet de maîtriser le droit du recouvrement des créances.

Compétences professionnelles à acquérir

- › Compétences techniques juridiques et judiciaires spécialisées
- › Autonomie de réflexion
- › Capacité d'analyse de dossiers aux fins de trouver la meilleure réponse à la problématique posée
- › Capacité à traiter des dossiers complexes et litigieux qui nécessitent une maîtrise de l'identité et de la solvabilité du client
- › Recherche d'un règlement par la voie amiable et transactionnelle
- › Mise en place d'une procédure contentieuse
- › Constitution d'un dossier judiciaire
- › Préparation et rédaction des arguments de procédure
- › Evaluation des préjudices
- › Capacité à animer une équipe

Contenu des enseignements

1^{er} semestre

- › **200 heures, 30 ECTS**
- › UE 1.1. Concepts fondamentaux : 60 h (8 ECTS)
- › UE 1.2. Droit commun du recouvrement de créances : 40 h (7 ECTS)
- › UE 1.3. Techniques de garantie des créances : 40 h (7 ECTS)
- › UE 1.4. Cadre judiciaire : 60 h (8 ECTS)

2^e semestre

- › **200 heures – 30 ECTS**
- › UE 2.1. Recouvrement forcé des créances : 40 h (5 ECTS)
- › UE 2.2. Procédures spécifiques de recouvrement de créances : 60 h (7 ECTS)
- › UE 2.3. Projet tuteuré : 50 h (7 ECTS)
- › UE 2.4. Rapport : 50 h (11 ECTS)

Dispositif d'accompagnement

- › Des supports de cours sont mis à la disposition des étudiants inscrits, sur la plateforme de l'université
- › Chaque étudiant est encadré par un tuteur.
- › Accès à la recherche : IRDAP (Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine)



Insertion professionnelle

La licence professionnelle permet un accès à toutes les professions en lien avec le recouvrement amiable et forcé des créances, et le suivi des procédures contentieuses :

- › service contentieux d'entreprise privée ou publique,
- › compagnie d'assurance,
- › banque,
- › étude d'huissiers de justice
- › étude notariale,
- › cabinet d'avocats,
- › cabinet de recouvrement...

Le professionnel peut être indépendant, salarié ou fonctionnaire.

Professionalisation

- › Formation organisée en alternance et projet tuteuré.
- › Rédaction d'un rapport professionnel et soutenance.

Poursuite d'études

- › Master 1

Infos pratiques

Lieu de la formation

- › Faculté de droit et science politique
Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey Berland
33076 Bordeaux Cedex
- › Faculté de droit et science politique
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac

Inscription

Dossier de candidature dématérialisé à saisir en ligne, **courant mars / avril**, sur le site web de la Faculté de droit et science politique :
<https://droit.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Inscription-et-candidature/Candidater2>

Contacts

Responsables pédagogiques de la formation

- › Fabien Kendérian, maître de conférences
- › Florence Maury, maître de conférences

Pour toute question sur votre inscription

- › Pôle scalarité droit
(inscription administrative)
05 56 84 29 95
licencedroit@u-bordeaux.fr
- › Pôle scalarité Licence droit
(examens)
05 56 84 25 88 / 05 56 84 86 43
scolaritelicence3droit@u-bordeaux.fr
- › Service Formation continue et
Formation en alternance
(constitution dossier de financement)
 - › Formation continue
05 56 01 81 49
nathalie.bourdon@u-bordeaux.fr
 - › Formation en alternance
05 56 01 81 47
jessica.dallanese@u-bordeaux.fr
- › Pôle soutien à la pédagogie
05 56 84 29 42
frederique.larricq@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation